



EXCELLENCE IMMOBILIER

6 Avenue du Preconil

83120 SAINTE MAXIME

Tél : 04 94 55 52 55



BAREME D'HONORAIRES AU 1^{er} JANVIER 2018

TVA 20% COMPRISE

TRANSACTIONS

JUSQU'A 125 000 € : forfaitaire de 7 500 € TTC

AU DELA DE 125 000€ : 6% TTC

BIEN MIS EN EXCLUSIVITE A L'AGENCE : 5% TTC

LOCATIONS SAISONNIERES

FORFAIT : 20% TTC

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquées au mandat de vente), la rémunération sera à la charge des vendeurs.

Nos honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.